

Avant d'entreprendre vos travaux, prenez rendez-vous!

02 52 35 04 26

opah.vba@citemetrie.fr

Retrouvez ce document au format numérique ici

















PLATEFORME TERRITORIALE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



OUI EST CONCERNÉ?

► Les propriétaires occupants d'un logement de + 15 ans

Vous souhaitez améliorer votre logement que vous occupez ou allez occuper, vous pouvez bénéficier d'accompagnement et d'aides des différents partenaires. (sans condition de revenus).



►Les propriétaires de logement(s)locatif(s)

Vous souhaitez améliorer votre logement que vous louez ou que vous souhaitez mettre en location, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement dans vos projets de réhabilitation et de rénovation.



QUELS TRAVAUX?

- ► Travaux d'économie d'énergie (isolation, chauffage, menuiserie extérieure...)
- ▶ Réhabilitation du logement
- ► Installation d'équipements qui produisent de l'énergie renouvelable



LES AVANTAGES

- ► Une information technique, financière, juridique, sociale
- ► Un diagnostic énergétique
- Des aides financières des différents partenaires
- ► Un conseil personnalisé d'ordre technique et financier

PERMANENCES SERVICE CONSEIL FRANCE RÉNOV' VBA



Le dernier jeudi du mois de

à l'hôtel communautaire.

- 10 rue Saint-Pierre-

13h30 à 16h30